

RECENSEMENT

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal, de deux candidatures pour le poste d'agent recenseur, Madame Giambiasi et Monsieur Rezeau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 11 voix pour Madame Giambiasi, 2 voix pour Monsieur Rezeau, et une abstention, décide de nommer Madame Giambiasi au poste d'agent recenseur.

SAFER (SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL)

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de renouveler la convention de veille et d'interventions foncières aux évolutions législatives de 2014 et 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de renouveler la convention avec la SAFER.

DIVERS

RUE DES CLOS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de plaintes concernant la vitesse excessive rue des Clos.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 10 voix « pour » et 4 voix « contre », décide de créer une zone limitée à 30 km/heure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi : de 10h à 12h.

Mardi : de 17h à 19h.

Permanence des élus le mardi de 18h à 19h et le samedi de 11h à 12h.

Flexanville

Mairie de FLEXANVILLE

Arrondissement de Rambouillet

Canton d'Aubergenville

3 rue de la mairie

78910 FLEXANVILLE

Tél: 01.34.87.23.05

Fax: 01.30.88.30.65

Mail: mairie.flexanville@wanadoo.fr

Site : www.flexanville.fr

Octobre
2015



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01/10/2015

L'an deux mil quinze,

Le premier octobre à vingt heures quarante-cinq,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Didier SAUSSAY, Maire.

Etaient présents : Didier SAUSSAY, Claudine RICOU, Roland FONTAINE, François LIGNEY, Stéphane BENYAMINE, Régine CENAC-MORTHE, Edite DA SILVA, Laurent ESCRIVA, Christian JAROSZ, Filipe MARTINS, Nadine PERRIN, Didier PIETTE, Valérie PRAT, Florent SOULARUE.

Monsieur Laurent ESCRIVA est désigné comme secrétaire.

Lecture est faite du compte-rendu de la séance précédente qui est approuvé sans observation.

Nous passons ensuite à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

TRAVAUX

CONTRAT RURAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement du contrat rural, portant sur l'aménagement du stade et l'agrandissement de l'école. Nous sommes actuellement en attente d'un accord pour les subventions de la part du département et de la région.

CONTRAT TRIENNAL

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement du contrat triennal portant sur la réfection de la voirie, la création de trottoirs, l'enfouissement des réseaux télécom et le remplacement des candélabres dans la rue des Prés et la rue du Clos Saint-Cyr. Nous sommes en attente du dossier de Foncier Experts.

DECISIONS MODIFICATIVES

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder aux modifications suivantes sur le budget 2015.

En recettes de fonctionnement :

Article R1068 : - 1 583 euros

Article R021 : + 1 417 euros

En dépenses d'investissement :

Article 2183 : -166 euros

Les membres du Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuvent les modifications faites au budget primitif 2015.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder aux modifications suivantes sur le budget 2015 de la commune :

En recettes de fonctionnement :

Article R002 : 120 001,46 euros

Article 605 : - 1000 euros

Article 6156 : - 500 euros

Article 617 : - 500 euros

Article 6188 : - 1 000 euros

Article 6227 : - 1 000 euros

Article 6262 : - 1 000 euros

Article 6718 : - 115 001,46 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve les modifications faite au budget primitif 2015 de la commune.

SITERR (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT ET D'EQUIPEMENT DE LA REGION DE RAMBOUILLET) : DEMANDE D'ADHESION

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il y a lieu de délibérer sur l'adhésion de la Communauté d'Agglomération « RAMBOUILLET TERRITOIRES » au sein du SITERR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve l'adhésion de la Communauté d'Agglomération «RAMBOUILLET TERRITOIRES » au SITERR.

SECURITE AUX ABORDS DE LA MAIRIE

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal, des devis pour des plots rétractables pour le parking de la mairie, le Conseil Municipal réfléchit à d'autres solutions.

RENOUVELLEMENT TELEASSISTANCE VITARIS

Monsieur Le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de renouveler le contrat de téléassistance avec la société VITARIS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de renouveler le contrat de téléassistance.

COLIS DES ANCIENS

Le Conseil Municipal accueillera avec plaisir nos anciens à l'occasion d'un goûter le samedi 12 décembre à 15 heures. Les colis de fin d'année leurs seront remis à ce moment-là.